

La dématérialisation des procédures administratives et autres téléprocédures

Delphine Costa

► **To cite this version:**

Delphine Costa. La dématérialisation des procédures administratives et autres téléprocédures. Annuaire Européen d'Administration Publique, XXXIX, PUAM, pp. 11-12 [2 p.], 2017, La dématérialisation des procédures administratives. hal-02116881

HAL Id: hal-02116881

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-02116881>

Submitted on 1 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET AUTRES TÉLÉPROCÉDURES

par Delphine COSTA *

À la révision générale des politiques publiques (RGPP) a succédé, en France, ces dernières années, la modernisation de l'action publique (MAP) comme mode général de réforme de l'État, des collectivités territoriales et, plus généralement, de l'administration.

La modernisation de l'action publique emprunte diverses directions, qui visent à une amélioration structurelle des politiques publiques comme à une réduction des dépenses publiques, sous l'influence du droit de l'Union européenne.

Parmi les moyens qu'utilise la modernisation de l'action publique se trouve la dématérialisation des procédures administratives, communément dénommées « téléprocédures administratives ». La dématérialisation des procédures administratives s'illustre dans plusieurs domaines : en marchés publics (candidatures aux appels d'offres), en fiscalité (déclaration de revenus en ligne), en contentieux (devant les juridictions) ou dans l'administration générale (formulaires en ligne...), mais aussi devant les administrations décentralisées (MDPH, RSA, appels d'offres des régions...).

* Professeure à Aix-Marseille Université, Centre de recherches administratives (EA 893).

La Table Ronde qu'organise le CRA (Centre de Recherches Administratives) d'Aix-Marseille Université les 4 et 5 novembre 2016 réunit des universitaires européens sur cette thématique commune, qui suscite plusieurs interrogations.

En premier lieu, le recensement des téléprocédures administratives dans les divers États européens sera opéré afin de vérifier la généralisation des procédures dématérialisées dans l'administration.

En second lieu, l'examen des raisons pour lesquelles ces téléprocédures sont mises en œuvre sera poursuivi afin de leur rechercher des explications communes, liées à la réduction des dépenses publiques, à la réforme de l'État ou encore à l'influence du droit de l'Union européenne.

En dernier lieu, l'étude des répercussions sur le régime juridique des téléprocédures administratives sera entreprise afin de mettre en évidence des évolutions convergentes ou divergentes des différents systèmes européens de droit applicable à l'administration.

Ainsi, la dématérialisation des procédures administratives sera l'occasion de comparer les différentes expériences européennes qui seront analysées tant du point de vue de la science administrative que de celui du droit administratif, dans la continuité de l'action scientifique menée au CRA depuis de nombreuses années.